

DECLARATION DE FERMETURE D'ABONNEMENT POUR LA REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Le règlement de la REOM est disponible sur le site internet www.strasbourg.eu ou sur demande.

Vous quittez la commune de :

Achenheim Breuschwickersheim Hangenbieten Kolbsheim Osthoffen

➤ **Vous êtes :** le propriétaire le gérant

Nom et prénom / raison sociale :

Adresse du logement :

Commune : Téléphone :

E-mail : N° abonnement : A

Adresse de facturation (si différente du logement)

.....

➤ **Date de départ *** :

➤ Nom et prénom du nouveau propriétaire (le cas échéant) :

➤ **Merci de cocher la situation qui vous concerne, fournir les pièces justificatives indiquées et nous retourner votre badge pour accéder à la déchèterie de Breuschwickersheim :**

Décès : l'acte de décès et le nom du nouveau destinataire de la facture ou du notaire

Déménagement : courrier indiquant votre date exacte de départ, votre nouvelle adresse, le nom et l'adresse du nouvel occupant, sa date d'achat.

Demande d'exonération pour logement vacant ou inoccupé depuis au moins 3 mois consécutifs : attestation sur l'honneur accompagnée soit d'un constat d'huissier, soit au moins d'une facture de gaz, d'eau ou d'électricité justifiant d'une absence de consommation ou d'une fermeture de compteur ou encore d'une attestation de clôture d'abonnement électricité, gaz, internet,...

Demande d'exonération pour professionnel faisant appel à un service privé de collecte des déchets : copie du contrat d'élimination des déchets

**Article 5.4. du règlement de REOM : Les déclarations de changement de situation sont à réaliser sans délais à l'aide de ce formulaire et doivent être accompagnées des justificatifs attestant des changements. Les modifications seront prises en compte en respectant le principe suivant : tout changement intervenant sur le trimestre en cours ne sera pris en compte qu'à partir du trimestre suivant.*

Date :

Signature :

**Demande à envoyer par mail à RedevanceOM@strasbourg.eu
ou par courrier à l'adresse suivante :**

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains - Service Collecte et Valorisation des Déchets
1 parc de l'Étoile 67076 - Strasbourg Cedex

N° info déchets : 03 68 98 51 90

L'Eurométropole de Strasbourg traite vos données dans le cadre de l'assujettissement à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du service public de gestion des déchets. Les destinataires de vos données personnelles sont les agents du service Collecte et valorisation des déchets. Ces données seront conservées pendant 10 ans après la fin de l'assujettissement à la REOM.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier au service Collecte et valorisation des déchets, 1 parc de l'Étoile 67000 Strasbourg OU un courriel à : correspondant.donnees.personnelles@strasbourg.eu.